

# ANNÉES 2000, DE NOUVELLES ATTAQUES DE FLEXIBILITÉ MORCELLENT LES COLLECTIFS OUVRIERS

La recherche de la productivité maximum a largement fait exploser les anciennes formes de collectif de travail ouvrier. En 2013, l'Accord National Interprofessionnel facilite encore la destruction des emplois et augmente pénibilité et instabilité pour tous les travailleurs. Cet accord scélérat sanctionne au plus niveau de profondes évolutions structurelles vers toujours plus de flexibilité dans l'organisation du travail et une vie en miettes pour les prolétaires.

## LA SOUS-TRAITANCE, L'ÉMIETTEMENT DU PROLÉTARIAT ET DU COLLECTIF DE TRAVAIL OUVRIER.

**Le développement de la sous-traitance va de pair avec le développement impérialiste des grands groupes français. L'emploi ouvrier est aujourd'hui moins concentré et plus différencié, ce qui accroît l'invisibilité du prolétariat comme classe.**

Exit l'imaginaire symbolique des 'citadelles ouvrières' comme Renault Billancourt, exit les usines de milliers d'ouvriers (il n'en existe plus que quelques-unes), exit les 'cols bleus' remplacés par les uniformes aux logos des boîtes, exit les vieilles industries comme la sidérurgie lorraine, tous relégués à un passé supposé révolu. Les ouvriers de l'industrie ne représentent plus que 35% des emplois.

L'externalisation de tout ou partie de nombreuses activités dans le secteur 'tertiaire' dit des services aux entreprises, comme la maintenance, le nettoyage, la logistique, la restauration, le gardiennage... redistribue les anciennes formes de concentrations ouvrières. Dans ces activités, c'est une forme de sous-traitance qui se développe massivement. Avec la guerre économique mondiale, la valorisation de la plus-value devient de plus en plus importante, et développe de nouveaux secteurs.

**La chaîne de la sous-traitance a permis de**

**réduire la taille des unités et collectifs de travail, tout en permettant le développement de grands groupes internationalisés.**

Les travailleurs du secteur privé travaillent aujourd'hui dans des entreprises plus grandes (groupes) qu'il y a trente ans, mais la taille des lieux de travail (établissements) a diminué. Cette situation résulte de deux mouvements : la baisse de l'emploi dans les grands sites industriels, et la forte progression de l'emploi dans le secteur des services au sein de petits établissements, notamment par le développement de la sous-traitance.

Ce 'compactage' des unités de production vise la baisse des coûts d'utilisation au maximum pour les patrons. Dans l'automobile, la rationalisation réduit pratiquement toutes les usines à une seule ligne de production. PSA juge que « *Les sites français sont surdimensionnés, ils peuvent fabriquer jusqu'à 500 000 véhicules par an. Or les sites compétitifs aujourd'hui en font au maximum 360 000 [...] une usine est rentable en France avec 200 000 unités fabriquées par an* » (L'Usine Nouvelle, 5 Novembre 2014).

**La 'sous-traitance' de l'exploitation explose.**

En 2011, le travail en sous-traitance concerne près de 400 000 personnes et 10% des emplois industriels. La sous-traitance concentre à 60-70% d'emplois ouvriers, en particulier dans l'usinage, la plasturgie, la mécanique industrielle.



En sous-traitant massivement, les capitalistes trouvent de nombreux avantages :

- Le sous-traitant est plus facile à mettre sous pression sur les délais et les prix, et permet de reporter sur lui les effets d'une flexibilité accentuée de la production, avec variation du carnet de commande selon les exigences de la guerre économique mondialisée.
- Elle a permis une 'dé-conventionnalisation' d'un pan entier de la classe ouvrière, une diminution considérable du salaire (inférieurs de 15%, Insee 2010) et une perte tout aussi importante d'avantages sociaux.
- Elle a ensuite permis une accentuation considérable de la concurrence dans ces domaines, permettant de faire remonter le taux de productivité de l'industrie et des sous-traitants.
- Enfin, dans des entreprises plus petites et éclatées sur plusieurs sites, l'organisation des travailleurs (syndicats) est nettement plus difficile à structurer, facilitant les restructurations et hausses de l'exploitation. Cette sous-traitance massive dans l'industrie a d'ailleurs eu lieu dans les années 90 sans réaction significative du réformisme syndical, initialement concentré sur la défense des privilèges de l'aristocratie ouvrière des grands groupes (EDF, Renault...), ensuite elle-même écrasée par le rouleau compresseur des restructurations.
- Aujourd'hui la forme extrême de la sous-traitance, ce sont les travailleurs délocalisés que l'on rencontre sur les grands chantiers (ITER, Saint-Nazaire, Bouygues...) amenés provisoirement des pays de l'Est dans des conditions de précarité et de surexploitation extrême pour le plus grand bonheur des exploiters de tous les pays. Les trois principaux secteurs concernés sont la construction (33 % des travailleurs détachés), l'industrie (25 %) et le travail temporaire (20 %), comme le rapporte le Sénat en 2013.

**Depuis quelques années, la lutte contre la sous-traitance est à nouveau devenue un enjeu des luttes sociales : nucléaire, automobile, construction, nettoyage dans l'hôtellerie, la revendication de 'ré-internalisation' redevient d'actualité et doit être défendue contre tous les courants réformistes qui s'adaptent à l'émiettement et à la division du**

**collectif de travail ouvrier.**

**La lutte pour l'embauche des intérimaires et l'interdiction de l'intérim, pour la régularisation sans conditions des sans-papiers, la lutte pour la ré-internalisation sont les trois volets de la lutte contre la précarité et pour l'unité de la classe multinationale contre l'exploiteur commun.**

- *22% des travailleurs sont dans des microentreprises*
- *29% travaillent pour des PME*
- *20% travaillent pour moins de 5000 entreprises dites de taille intermédiaire (500 à 2000 salariés)*
- *29% travaillent pour les 235 plus grosses entreprises de taille mondiale*

*Chiffres Sénat, 2008*

### **L'ÉMIETTEMENT DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL DES PROLÉTAIRES AUGMENTE LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL.**

La flexibilité comme 'contrepartie' de la réduction du temps de travail a permis des hausses de productivité considérables et le gel des salaires. Depuis 1999, sous couvert de 'réduction du temps de travail' les 35h de Martine Aubry ont mis fin à la durée hebdomadaire fixe et commune à tous les salariés et développé la flexibilité. Finis les horaires collectifs, la loi a divisé les travailleurs par unité de travail, voire par métiers<sup>1</sup>. Encore une fois cela n'a pas été un cadeau du gouvernement. Après 15 ans, on peut observer que la durée hebdomadaire n'a en moyenne baissé que deux heures de 39,5h à 37,5h et que les créations d'emploi promises ont été très faibles. Cette moyenne comporte des écarts : une partie travaille au-delà des 40h, une autre travaille aux alentours de 20 à 30h en recherche d'heures

<sup>1</sup> Lire 35 heures à ce prix-là ? Ça ne va pas !, OCML-VP, Janvier 1999



complémentaires pour boucler les fins de mois. L'ANI et les accords de branches qui ont suivi ont encore porté atteinte à la durée hebdomadaire. La loi du 13 juin 2014 a fixé une durée minimale de travail à 24 h/semaine, avec de nombreuses dérogations via les accords de branches, comme 16 heures par semaine seulement pour les entreprises de propreté par exemple. C'est un des aspects d'actualité de l'offensive pour 'assouplir' encore les 35h selon Emmanuel Macron, et pour adapter notre temps libre encore plus aux besoins de flexibilité patronale.

**Le travail de nuit a doublé en 20 ans.** En 2009, 15,2% des salariés travaillent la nuit, habituellement ou occasionnellement, soit près de 3,5 millions de personnes. C'est un million de salariés de plus qu'en 1991, l'augmentation étant particulièrement forte pour les femmes. La proportion de salariés déclarant travailler habituellement de nuit a plus que doublé en vingt ans (3,5 % en 1991, 7,2% en 2009, source: DARES, 2011). **C'est une régression sociale sans précédent en rapport avec la lutte historique pour la réduction du temps de travail depuis un siècle.**

Une nouvelle norme horaire hyper-flexible (irrégularité, imprévisibilité, fractionnement des horaires) est imposée d'abord aux jeunes, femmes et immigrés, en particulier dans les services ou dans le BTP. Le capital exige un temps de disponibilité à son égard toujours croissant, réduisant le temps de la vie, et est passée par la généralisation du téléphone portable qui devient l'instrument privilégié de la disponibilité immédiate. La journée standard est devenue minoritaire. Elle ne concerne plus que 41% de travailleurs, surtout les employés administratifs d'entreprises et les ouvriers qualifiés dans l'industrie. Ce sont les 'journées longues' qui progressent le plus. Se développent également les 'journées décalées' fréquemment chez les chauffeurs, les professions intermédiaires de la santé... et les horaires très courts, chez les personnels de services aux particuliers. Les horaires atypiques sont en progression. En 2010, 31% des travailleurs travaillent le dimanche et certains jours fériés (63% des employés de commerce et de service).

**Intensification de l'exploitation via les réorganisations et restructurations, soustraction, émiettement du temps de travail,**

**disponibilité permanente, souffrance et stress au travail sont devenus le lot commun des prolétaires et d'une fraction importante de secteurs de la petite-bourgeoisie salariée.**

**Aujourd'hui, la productivité au travail instantanée du prolétaire en France est la plus élevée au monde, et la souffrance au travail physique et mentale en est la conséquence immédiate. La lutte contre la pénibilité est au cœur des revendications ouvrières d'un double point de vue : à la fois la souffrance devient insupportable, au sens premier du terme, et à la fois c'est au cœur des rapports d'exploitation, du capitalisme que l'on touche.**

**Menée sous la pression des secteurs combatifs de la Construction et de l'Industrie, le combat prolétaire pour la reconnaissance de la pénibilité, pour la prévention des risques et la retraite anticipée s'est évanoui dans les sables du réformisme et du réalisme économique : par exemple la CGT a aujourd'hui abandonné ce combat, faute d'accord du patronat et d'issue législative même d'un gouvernement 'de gauche'. Horaires atypiques (postés, de nuit, décalés), travail à la chaîne ou sur machine, bruit, intoxications chimiques, traumatismes musculo-squelettiques, c'est le combat contre l'exploitation au cœur du capitalisme !**